



« Pour la défense, la dignité, la citoyenneté, et l'exercice effectif des droits des mères célibataires et de leurs enfants »

RAPPORT D'ACTIVITÉS

année 2024



Sommaire

Introduction	P3
Mission.....	P4
Objectifs-Ressources humaines.....	P5
Les Réalisations de 2024	P6
Le foyer d'accueil d'urgence	P7
Identifications et dispositif psychosocial	P8
Le guichet sanitaire.....	P9
Le service prévention.....	P10
Le guichet juridique.....	P11
La crèche.....	P12

Plaidoyer et sensibilisation	P13
1. L'alliance associative: Réalizations de la première année.....	P13
2. Agir en réseau.....	P19
3. Aux racines du changement.....	P21
4. Le Comité à l'œuvre.....	P22
5. Plaidoyer.....	P23
6. Sensibilisation.....	P24
7. Communication.....	P25
8. Radio Mères en Ligne.....	P27
Opérations spéciales	P28
Le dispositif de formation et insertion professionnelle	P29
La voie de l'auto-emploi.....	P31
Formations et activités génératrices de revenu.....	P34
Ils nous ont fait confiance.....	P35
Faits marquants	P36
Parmi les visites	P39
Nos partenaires en 2023	P41

Introduction

La situation des mères célibataires au Maroc demeure taboue, malgré des chiffres alarmants : chaque année, environ 30 000 femmes accoucheraient hors mariage, selon une étude commandée par l'association INSAF en 2010.

La situation des mères célibataires au Maroc demeure taboue, malgré des chiffres alarmants : chaque année, environ 30 000 femmes accoucheraient hors mariage, selon une étude commandée par l'association INSAF en 2010.

Dans ce contexte, les mères célibataires se heurtent à de nombreuses difficultés sociales, économiques, juridiques et sanitaires. La criminalisation des relations sexuelles hors mariage (article 490 du Code pénal), toujours en vigueur, aggrave leur marginalisation, malgré les avancées scientifiques permettant d'établir la paternité.

Face à cette réalité, l'association 100% Mamans s'est pleinement mobilisée depuis le lancement, en 2023, du chantier de révision du Code de la famille. Elle a organisé des séminaires, rédigé des mémorandums, et pris part aux réunions avec le comité ministériel afin de défendre les droits des mères célibataires et de leurs enfants.

Depuis sa création, 100% Mamans a accompagné plus de 4 000 mères célibataires, marocaines ou migrantes, ainsi que leurs enfants. L'association a mis en œuvre une diversité d'actions répondant à la fois aux besoins urgents de ces femmes et à leur autonomisation, en vue de favoriser leur inclusion sociale durable.

La lutte contre l'exclusion des mères célibataires requiert une mobilisation déterminée en matière de plaidoyer et de sensibilisation. En 2024, l'association 100% Mamans a adopté une approche plus proactive afin de faire évoluer les mentalités et de remettre en question les structures discriminantes

Lancée en mars 2023, l'exposition virtuelle « Dans ma peau » s'est imposée comme un outil puissant de sensibilisation. À travers des témoignages immersifs et poignants, elle vise à interpeller l'opinion publique sur la réalité vécue par les mères célibataires.

La création de l'Alliance des 3 associations 100% Mamans, INSAF et Solidarité Féminine a permis de structurer un plaidoyer national commun, en développant des actions stratégiques pour faire entendre la voix des mères célibataires à l'échelle nationale.

Parallèlement, 100% Mamans a poursuivi ses efforts pour améliorer la qualité et l'accessibilité de ses services. En 2024, 346 mères célibataires marocaines et migrantes ont été accompagnées par le pôle psychosocial, dont 149 jeunes femmes, ont intégré le dispositif de formation et d'insertion socio-professionnelle.

Mission

Créée en 2006, 100% Mamans est une association marocaine qui a comme mission de défendre et promouvoir la dignité, la citoyenneté et le plein exercice des droits humains des mères célibataires et de leurs enfants. Depuis 2016 l'association intervient aussi auprès de femmes migrantes, de leurs enfants et de femmes professionnelles de sexe.

100% Mamans a développé une intervention intégrale, qui s'appuie sur des itinéraires individuels d'accompagnement pour chaque femme articulé de la manière suivante :

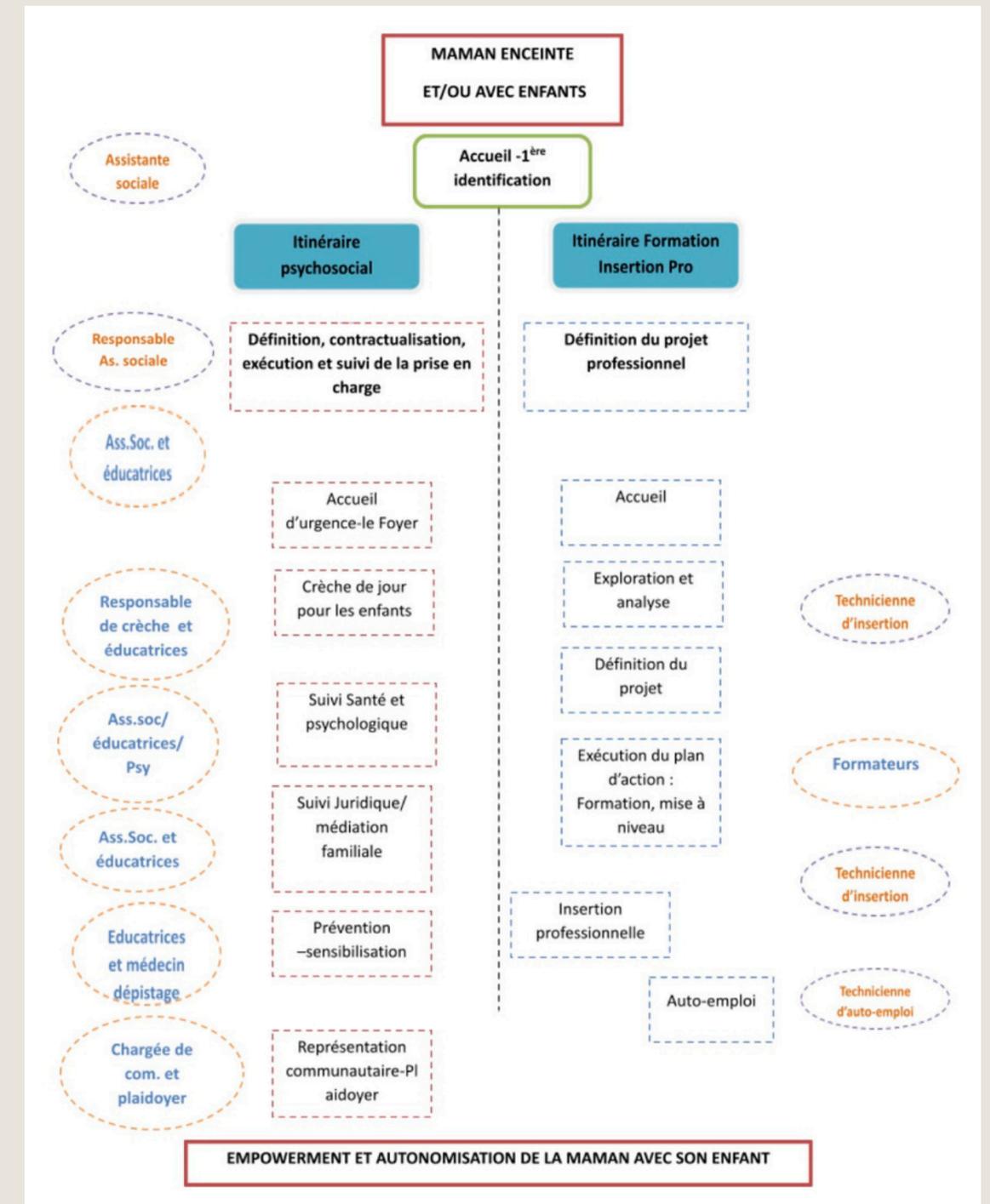
- un volet psychosocial
- un volet de formation ,insertion professionnelle et entrepreneuriat

L'enjeu est dans un premier temps de résoudre les situations d'urgence puis de les aider à construire une vie responsable, digne et autonome avec leurs enfants.

L'approche de 100% Mamans est basée sur :

- le Genre,
- les Droits humains,
- les valeurs d'Autonomie et d'Émancipation des femmes.

Cette approche garantit la participation effective des femmes dans leur processus d'inclusion sociale, à travers les relais communautaires, la radio « Mères en ligne », et les éducatrices pairs.



Objectifs

- Réduire l'exclusion et la précarité sociale des mères célibataires
- Prévenir les grossesses non désirées et la transmission VIH et IST auprès des mères célibataires
- Améliorer l'employabilité des mères célibataires à travers un dispositif d'économie sociale et d'insertion professionnelle durable
- Défendre les droits des mères célibataires et leurs enfants à travers des actions de plaidoyer

Ressources humaines

Pour mener ses différentes actions, 100% Mamans s'appuie à la fois sur une équipe de membres bénévoles, au nombre d'une vingtaine de personnes et sur une équipe de 30 professionnelles salariées.

Instance dirigeante ultime, le bureau exécutif de l'association compte 5 personnes dont la présidente Claire Trichot.

L'ENFANT NÉ HORS MARIAGE, VICTIME DES CONTRADICTIONS DU DROIT MAROCAIN

Un cas pratique a révélé, ces dernières années, l'ambiguïté du droit marocain en matière de Droits de l'Enfant, et a sensibilisé la société civile à cette question.

Par un jugement rendu en janvier 2017, la Chambre de la Famille du Tribunal de Tanger a, sur la base d'un test ADN, fait primer l'intérêt supérieur d'un enfant né hors mariage, et reconnu la paternité de son père biologique. Le jugement exigeait, en conséquence, l'indemnisation de la mère qui élevait seule cet enfant.

Cette jurisprudence historique et progressiste a été contredite par la Cour d'appel de Tanger dès octobre 2017, sur la base

d'une lecture patriarcale et discriminatoire du code de la famille.

Saisie, la Cour de Cassation du Royaume s'est rangée, elle aussi à cette vision rétrograde. Elle a réaffirmé, en septembre 2020, qu'hors mariage, aucun lien légal ne pouvait être établi entre un enfant et son géniteur.

100% Mamans s'est naturellement positionnée à chaque étape de ce feuilleton judiciaire, organisant une manifestation pacifique de protestation, et faisant circuler une pétition en ligne pour faire prévaloir les droits reconnus sur la tradition.

Les Réalisations

année 2024



Le foyer d'accueil d'urgence

50

mères célibataires ont été hébergées et prises en charge par le foyer d'accueil au cours de l'année 2024. Parmi celles-ci, 2 migrantes en provenance d'Afrique subsaharienne et 2 mamans mineures, avec une période de séjour minimal d'une semaine et maximal de 9 mois.

94%

des mamans ayant été accueillies au foyer ont fait le choix de garder leur bébé, à savoir 3 mamans sur 50, dont 2 qui ont des problèmes psychiatriques.

12

de ces mamans prises en charge ont intégré le foyer après la naissance de leur bébé. Les autres ont été prises en charge alors qu'elles étaient enceintes.

année 2024



Identifications et dispositif psychosocial

année 2024

346

mères célibataires ont été prises en charge par le service psychosocial en 2024 dont **238** nouvelle identification. Parmi celles-ci, **54** femmes migrantes venues d'Afrique subsaharienne et **36** femmes travailleuses de sexe



Cette identification est le point de départ de l'itinéraire psychosocial proposé à la maman. Ses composantes sont choisies fonction des besoins et des demandes qu'elle exprime.

Il s'agit de :

- Foyer d'accueil,
- Accompagnement sanitaire et médical,
- Accompagnement par le guichet juridique,
- La crèche,
- L'accès au dispositif de formation et insertion professionnelle (DFI)
- Accompagnement psychologique
- Des actions de plaidoyer et sensibilisation
- Des actions de prévention

Le suivi psychologique:

Durant l'année **2024**, **100** mamans et enfants ont bénéficié d'un accompagnement psychologique individuel assuré par les psychologues de l'association.

11 usagers ont bénéficié d'un suivi psychiatrique et une prise en charge des traitements

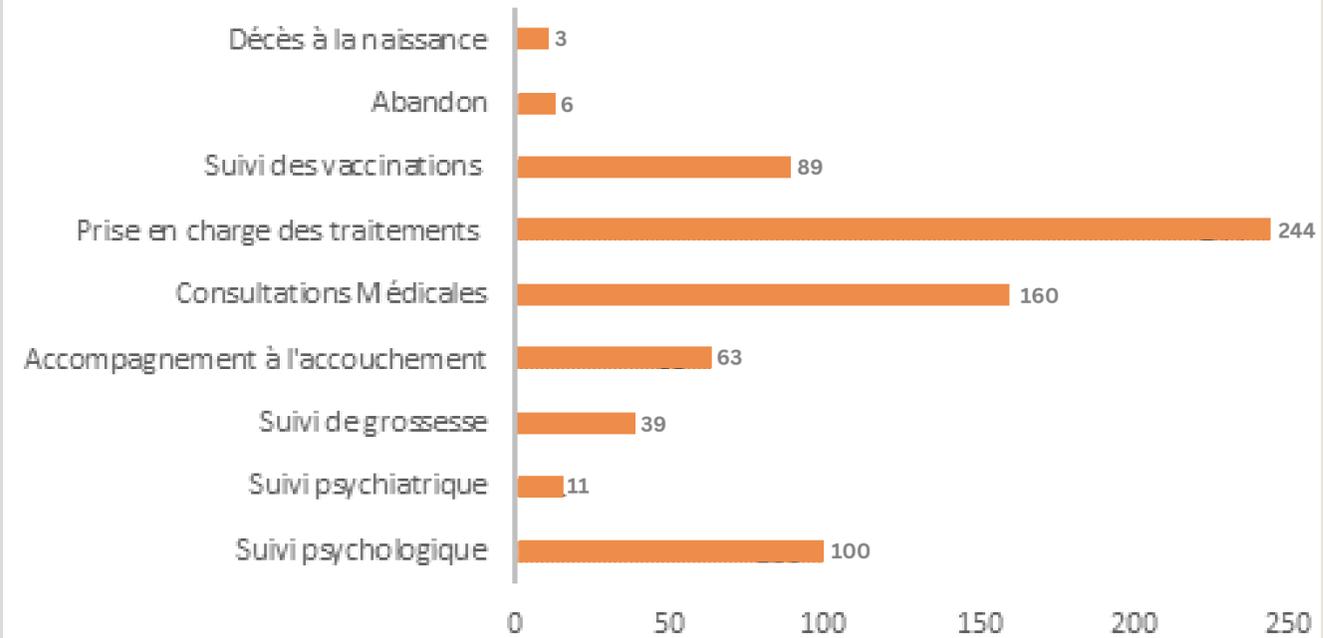
12 séances de thérapie de groupes ont aussi été réalisées au profit de ces femmes.

LE GUICHET SANITAIRE

160 mères célibataires et leurs enfants ont été suivis et accompagnés par le guichet sanitaire de l'association. Parmi celles-ci, **37** femmes migrantes subsahariennes.



PRISE EN CHARGE SANITAIRE ET PSYCHOMÉDICALE



L'accompagnement sanitaire consiste à orienter les usagers vers les structures médicales adaptées ou les spécialistes nécessaires, ainsi qu'à proposer des consultations par un médecin ou un psychologue au sein de l'association.

En parallèle, des ateliers participatifs de sensibilisation sanitaire ont été organisés pour améliorer les connaissances des mères célibataires en matière de santé.



LE SERVICE DE PRÉVENTION

éducatrices-pairs ont été recrutées et formées pour mener des actions de prévention auprès du collectif des professionnelles de sexe. L'enjeu est d'intervenir sur le terrain auprès du public le plus exposé à des grossesses non désirées, la transmission du VIH et autres IST ainsi que de la transmission mère-enfant du VIH. A cette action de proximité s'ajoute des séances de prévention primaire à destination de **1774** jeunes femmes.

10

182

tests VIH ont été effectués auprès de femmes vulnérables, dans le sillage des actions de prévention ci-dessus. Ces tests ont permis de détecter **2** cas positifs.

27 170

unités de moyens de protection (gel lubrifiant ou préservatifs) ont été distribuées.

LE GUICHET JURIDIQUE

188

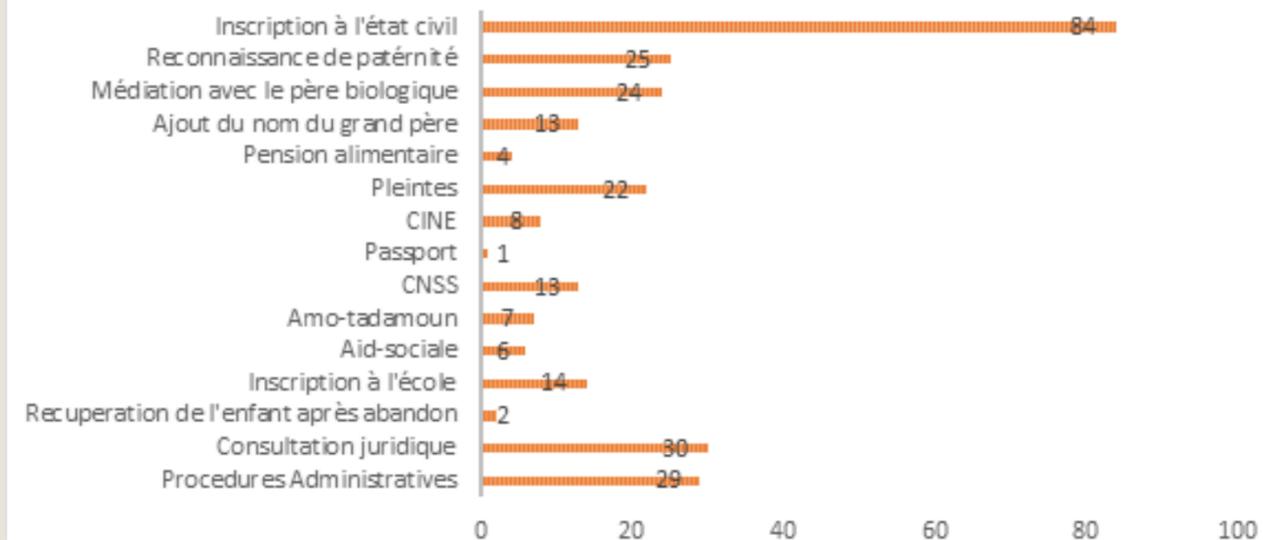
mamans célibataires ont eu recours au guichet juridique de l'association.

Parmi celles-ci **10** sont des migrantes subsahariennes.

Avec un nombre de prestation équivalant à **287**.

Le guichet s'implique notamment pour la réalisation des procédures administratives et juridiques en relation avec l'inscription aux registres de l'état civil, la reconnaissance de paternité, la reconnaissance de mariage, l'obtention de CIN, les plaintes, les abandons et les placements provisoires d'enfants.

ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF



LA CRÈCHE



100 enfants de mères célibataires ont été accueillis à la crèche, au cours de cette année.

A 100% Mamans, les enfants, des mamans marocaines et migrantes, sont accueillis de 1 jour à 5 ans, pour permettre à leur maman de se former ou de travailler. Ils sont répartis entre le maternel et le préscolaire avec ses trois sections : **Maternel** (**50** bébés), **Petite section** (**20** enfants) **Moyenne et Grande section** (**30** enfants). Les mamans en situation d'emploi versent une cotisation symbolique.

L'existence d'un service de crèche dans le projet d'insertion socio-économique de la maman, représente un effort considérable pour 100% Mamans. L'amplitude horaire est très importante (5h-20h du lundi au samedi) et le défi éducatif est majeur pour l'avenir de ces enfants.

Différents projets et partenaires nous appuient pour permettre à la crèche d'atteindre ses objectifs : Aïda, APS, l'Agence andalouse de la Coopération internationale pour le Développement, l'association Enfants du Maroc, la Fondation Tibériade et la Fondation allemande Alltagsheld:innen.

Plaidoyer et sensibilisation

année 2024



1. L'ALLIANCE ASSOCIATIVE: RÉALISATIONS DE LA PREMIÈRE ANNÉE

L'Alliance associative pour les droits des mères célibataires et leurs enfants au Maroc, créée en 2022 par trois associations - l'Association Solidarité Féminine ASF (1985), l'Association INSAF(1999), et l'Association 100% Mamans (2006), poursuit en 2024 son action pour la défense des droits des mères célibataires et de leurs enfants au Maroc Elle comporte actuellement 10 associations à Tanger, Casablanca , Oujda , Khenifra , Beni Mellal , Agadir et Ouarzazate réalisant des activités de prise en charge, de renforcement des compétences et de plaidoyer commun pour revendiquer l'égalité des droits et la reconnaissance des familles monoparentales.



Renforcements des dispositifs de prise en charge à 100% Mamans /Tanger, INSAF et ASF/Casablanca, ANIR/Khenifra, INSAT/Beni Mellal, UAF/Agadir et FLDF/Ouarzazate

7454

Mères célibataires inscrites dans les 7 dispositifs de prise en charge ont bénéficié d'un accompagnement psychosocial, sanitaire et juridique.

564

Inscriptions des enfants des mères célibataires à l'état civil

746

Reconnaisances de paternité pour enfants des mères célibataires

Constitution officielle de l'Alliance

Le 9 mars 2024, la ville de Tanger a accueilli la constitution officielle de l'Alliance associative pour les droits des mères célibataires et de leurs enfants au Maroc, marquée par la signature de sa charte par dix associations œuvrant à Tanger, Casablanca, Oujda, Khenifra, Beni Mellal, Agadir et Ouarzazate.

L'événement s'est structuré autour de deux moments clés :

- Conférence de presse : Le matin, une conférence de presse a été organisée pour annoncer officiellement la création de l'Alliance. Cette occasion a permis de présenter les associations membres, de dresser un état des lieux de la situation des mères célibataires et de leurs enfants dans six villes marocaines, de détailler les objectifs stratégiques du plan de plaidoyer commun de l'Alliance, et de procéder à la signature de la Charte constitutive.



ALLIANCE ASSOCIATIVE
DES DROITS DES MÈRES
CÉLIBATAIRES ET LEURS
ENFANTS AU MAROC



Table ronde : La table ronde, intitulée "La place des mères célibataires et de leurs enfants dans une société marocaine en mutation", a abordé les réalités sociales et le statut juridique des familles monoparentales au Maroc. Animée par Mme Soumicha Riyaha, consultante experte, cette discussion a réuni des intervenants de renom, à savoir :

- Mme Amal Bousbaa, sociologue et auteure de l'ouvrage Des mères sans époux : Sociologie des mères célibataires au Maroc,
- M. Mohamed Almou, militant des droits humains et avocat au Barreau de Rabat,
- Pr. Chafik Chraïbi, gynécologue-obstétricien et membre du Collectif pour les Libertés individuelles au Maroc,
- Maître Aïcha Alhiane, présidente de l'UAF et représentante de la "Coordination féminine pour une réforme globale et profonde du Code de la famille".

Cet événement a réuni 87 participants, parmi lesquels des journalistes, des membres d'associations, des titulaires de droits et des représentants d'institutions publiques.



Espace national d'échange et formation

30

personnes dont 21 intervenants associatifs et 9 représentantes communautaires de 10 associations de 100%Tanger,INSAF et ASF/ Casa, Ain Ghazal Oujda, Anir/Khenifra, INSAT et Zohour/ Beni Mellal, UAF et Ahdane/Agadir, FLDDF/ Ouarzazate ont bénéficié d'un cycle de formation sur la « Rédaction de rapports dans le domaine des droits humains », le 12 et 13 octobre 2024 à Tanger .



ALLIANCE ASSOCIATIVE
DES DROITS DES MÈRES
CÉLIBATAIRES ET LEURS
ENFANTS AU MAROC

Groupe National des représentantes communautaires

25 Représentantes communautaires de 100%Mamans, INSAF, ASF, ANIR, INSAT, UAF et FLDF se sont impliquées et ont participé à toutes les actions de L'Alliance. Elles sont les voix des autres mères célibataires dans leurs régions et ont :

- Participé aux cycles de formation en ligne et en présentiel sur les droits humains et le plaidoyer
- Participé à remonter les discriminations vécues par leurs paires et à exprimer leurs revendications par la participations aux rencontres et conférences organisées par les coalitions féministes
- Relayé les messages en s'associant aux actions réalisées par les associations de l'Alliance et via des émissions diffusées sur la radio « Mère en ligne »





1ères Assises pour l'élimination de toutes les formes de violence à l'encontre des mères célibataires et leurs enfants au Maroc

A l'occasion des Journées d'Activisme, l'évènement des assises a été organisé le 27 novembre 2024 à Tanger par l'association 100% Mamans en collaboration avec l'Alliance et le soutien financier de l'organisation Frieda et de l'Union européenne.

Durant cet évènement :

- Présentation des résultats des données 1er rapport annuel des violences de l'Alliance.
- Débat entre les associations et les institutions publiques sur les violences subies par les mères célibataires et leurs enfants et les obstacles de leur accès à leurs droits sanitaires, juridiques et socio-économiques.
- Propositions concrètes et élaboration des recommandations pour contribuer à réduire les violences contre les mères célibataires et leurs enfants.

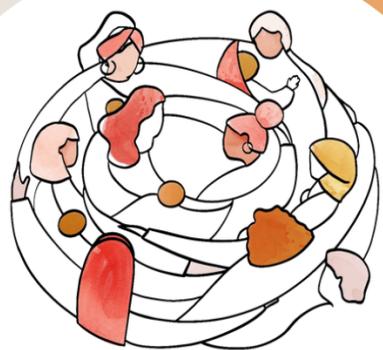


Déploiement du plan d'action du plan de plaidoyer de L'Alliance

Le plan du plaidoyer de l'Alliance a été envoyé en version papier aux associations de l'Alliance en vue de les partager avec les acteurs locaux et nationaux rencontrés.

Le déploiement de son plan d'action auprès des titulaires d'obligations a commencé en 2024.

Actions communes de plaidoyer



ALLIANCE ASSOCIATIVE
DES DROITS DES MÈRES
CÉLIBATAIRES ET LEURS
ENFANTS AU MAROC

En 2024 , L'Alliance a mené des actions de plaidoyer auprès des titulaires d'obligations

Février 2024 : Le memorandum pour la réforme du code de la famille ainsi que 5 podcasts contenant des revendications des titulaires de droits : reconnaissance de la famille monoparentale, obligation et gratuité de l'ADN comme preuve de la filiation, Egalité de la titulaire sur les enfants entre les hommes et les femmes, Interdiction du mariage des mineures et suppression de toutes les stigmatisations contre les enfants nés hors mariage.

Des communiqués ont été adressés aux décideurs et publiés sur les réseaux sociaux par l'Alliance pour la revendication

des droits des mères célibataires et leurs enfants :

Communiqué le 16 février 2024 en collaboration avec la PCDE dénonçant l'exploitation de la vulnérabilité des mères célibataires et la traite de leurs enfants (Affaire du trafic des enfants à Fès janvier 2024)

Communiqué le 10 octobre 2024 à l'occasion de la journée nationale de la femme

Communiqué le 10 janvier 2025 (suite à la réunion de concertation des membres des associations de l'Alliance le 25 décembre 2024 concernant les principaux axes de la réforme du code de la famille présentés dans un communiqué royal le 24 décembre 2024)

Fonds d'appui pour des associations tierces

À partir de janvier 2024, l'octroi de fonds d'appui à 4 associations (Anir/Khenifra, INSAT/Beni Mellal, UAF/Agadir et FLDF/Ouarzazate) a permis la création de services de proximité pour la détection, l'accompagnement et la prise en charge des mères célibataires à Khenifra, Beni Mellal, Agadir et Ouarzazate.

Des échanges d'expériences ont été organisés avec des

immersions d'assistantes sociales dans les 3 associations fondatrices de l'Alliance ASF et INSAF à Casa et 100% Mamans à Tanger , notamment en mai et septembre 2024.

Des visites de suivi ont également été effectuées à Khenifra et Beni Mellal pour évaluer la mise en œuvre des activités du projet et échanger sur les défis rencontrés.

2. AGIR EN RÉSEAU

100% Mamans participe également à des espaces locaux et nationaux d'échange et de concertation, en faveur des droits des femmes et des enfants. Parmi ceux-ci :



- La **plateforme CDE** (Collectif pour les droits des enfants), réseau de 30 associations marocaines qui défendent et promeuvent les droits de l'enfance, définis par la Convention internationale des Droits de l'Enfant.
- La plateforme **Kalimat**, de promotion du droit à la protection sociale, aux côtés de 10 associations locales.
- **Coalition « Printemps de la Dignité »** regroupe une trentaine des associations de défense et promotion des droits des femmes et de droits humains qui ont décidé d'œuvrer en synergie dans un mouvement de plaidoyer pour la réforme de la législation marocaine afin qu'elle protège les femmes contre la violence et prohibe la discrimination à leur égard'
- **Cluster pour une approche globale et intégrée de la violence basée sur le genre** : en cours de création, composé d'une dizaine d'associations dans le milieu urbain et rural qui travaillent sur les droits socio-économiques et juridiques des femmes.
- **Dynamique #HarmonizationNow**: coalition d'ONG de défense et de promotion des droits des femmes et des droits humains, s'est engagée dans le suivi des travaux des mécanismes internationaux relatifs aux droits des femmes et dans l'application des recommandations qui en découlent. La Dynamique a ainsi contribué à l'élaboration et à la soumission de rapports parallèles, tout en assurant un suivi rigoureux de la mise en œuvre des engagements internationaux par le Maroc



- **Coordination Féministe pour un Changement Profond et Global du Code de la Famille:** a été fondée en 2022 à l'initiative d'associations démocratiques féministes qui ont accumulé une riche expérience dans la défense des droits des femmes et la lutte contre toutes les formes de violence et de discrimination à leur égard. Cette coordination repose sur des convictions communes et partagées par ses associations membres, avec une ouverture sur toutes les organisations qui partagent la même vision et la même référence pour influencer le processus de réforme du Code de la Famille et participer au mouvement de plaidoyer en faveur de son changement.



- **Incorpora** réseau pour l'employabilité des populations vulnérables, coordonné par l'association Casal dels Infants qui regroupe 12 associations au Maroc.
- Le Comité **Rassif** est un réseau local de plus de 10 associations, visant la défense des droits des enfants en situation de rue et leur prise en charge.
- **L'ARAM**, Association des radios associatives au Maroc. Ce réseau, initié par le portail e-jossour, a comme objectif de regrouper et promouvoir les radios communautaires existantes au Maroc.
- La **Cellule de violence à l'égard des femmes au niveau des tribunaux** : cellule coordonnée par le ministère public dans le cadre de la loi 103.13, mise en place depuis février 2018. L'association est membre de cette cellule et a assisté à plusieurs réunions qui ont eu pour but de renforcer et améliorer le travail avec toutes les parties-prenantes.

3. AUX RACINES DU CHANGEMENT

Dans un monde en perpétuelle mutation, où les inégalités persistent et où les voix les plus vulnérables peinent encore à se faire entendre, RhizHommes s'impose comme un levier de transformation sociale. Plus qu'un simple concept, Rhizhommes est une approche enracinée dans la solidarité, l'engagement et la quête d'une justice durable pour les mères célibataires et leurs enfants au Maroc.

À travers ses actions, le comité RhizHommes incarne l'idée que le changement social ne peut se réaliser que si les plus vulnérables sont au centre des priorités. Les membres du comité, des citoyens et citoyennes bénévoles passionnés et engagés, agissent chaque jour pour défendre les droits des mères célibataires et offrir à leurs enfants des opportunités égales. Leur rôle dépasse les simples actions de soutien ; ils sont des moteurs de sensibilisation et de mobilisation, jouant un rôle clé dans l'éveil des consciences et servant de porte-voix pour le changement en faveur de la cause des mères célibataires.

RhizHommes est plus qu'un simple groupe d'individus : il représente une force de transformation sociale, enracinée dans des valeurs de solidarité et de justice. Par son travail et son engagement, il incarne l'espoir d'un avenir meilleur pour les mères célibataires et leurs enfants, et œuvre, chaque jour, à la construction d'une société plus respectueuse et égalitaire.



RHIZOME nom masculin, désigne une tige souterraine vivace, horizontale, émettant chaque année des racines et des tiges aériennes. Symbole de logiques horizontales et de récoltes prometteuses, le rhizome, enrichi de quelques lettres, est devenu **RHIZHOMMES** une vision de changement sociétal défendu par 100% Mamans, en faveur des mamans célibataires et de leurs enfants.

4. LE COMITÉ À L'ŒUVRE

Le comité RhizHommes a réaffirmé son engagement indéfectible en faveur des mères célibataires tout au long de l'année 2024, en mettant en place une série d'initiatives visant à renforcer leur autonomisation et à défendre leurs droits.

Parmi ses actions, le comité a organisé plusieurs ateliers de sensibilisation dédiés aux mères célibataires, abordant des thématiques telles que:

- éducation sur les droits humains,
- les techniques de plaidoyer
- la prévention contre les maladies sexuellement transmissibles.



Ces sessions ont permis aux participantes d'acquérir des connaissances fondamentales et des outils pratiques pour mieux comprendre leurs droits et les défendre.

En parallèle, le comité RhizHommes a joué un rôle central à travers son implication activement dans tous les événements de plaidoyer organisés par l'association 100% Mamans. Les membres de comité ont œuvré avec détermination pour faire entendre la voix des mères célibataires et sensibiliser l'opinion publique à leurs réalités et à leurs défis quotidiens.

Grâce à son engagement et à ses actions ciblées, le comité RhizHommes continue de se positionner comme un acteur clé dans la défense des droits des mères célibataires, contribuant ainsi à la construction d'une société plus juste et respectueuse de leur dignité.

5. RENCONTRES DE PLAIDOYER

Dans le cadre de ses actions de sensibilisation et de plaidoyer en faveur des droits des mères célibataires et de leurs enfants, l'association 100% Mamans a organisé un total de 24 réunions de plaidoyer ciblées. Ces rencontres ont été menées avec des représentants des administrations publiques aux niveaux local, régional et national:

- Ministère de la justice
- Arrondissements
- Service de la protection Sociale
- Centre de service de citoyens à l'arrondissement Tanja Elmadina
- Substitue de procureure général du roi
- délégation de la santé et protection sociale
- Entraide Nationale
- Education
- Cellules de prise en charge des femmes victimes de violence à l'hôpital MED V
- Cellules de prise en charge des femmes victimes de violence au tribunal de Tanger

L'objectif principal de ces réunions était de favoriser une meilleure compréhension des réalités vécues par les mères célibataires, de promouvoir une approche plus humaine et inclusive des politiques publiques, et de plaider pour des réformes concrètes en matière de protection sociale, d'accès aux services et de lutte contre la discrimination

6. SENSIBILISATION



75

ateliers de sensibilisation ont été réalisés par l'équipe de 100% Mamans auprès des acteurs suivants :

24

bénévoles du comité RhizHommes engagés envers les problématiques des mères célibataire ont réalisé 13 ateliers de sensibilisation auprès les titulaires de droits.

24

acteurs clés ont été rencontré pour les sensibiliser sur les droits des mères célibataires et leurs enfants au Maroc.

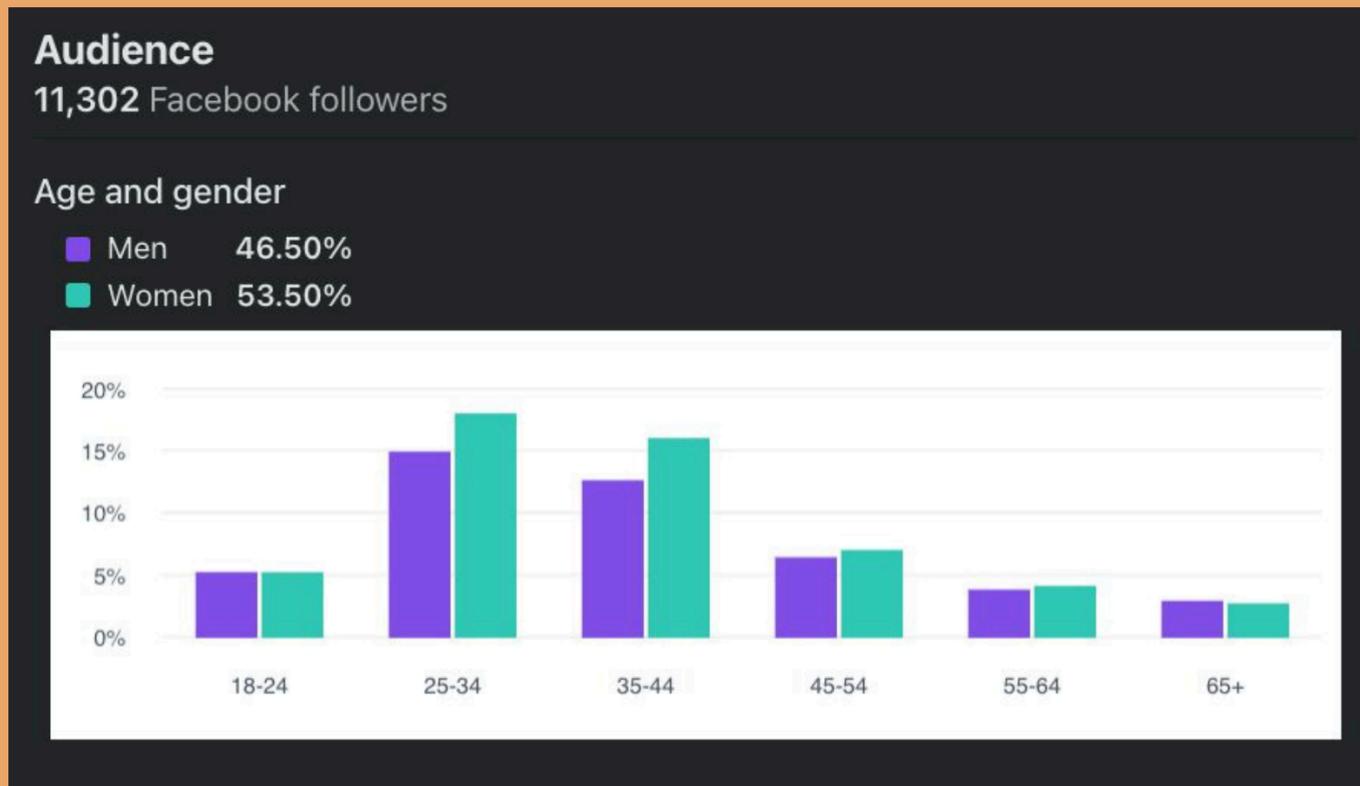
98

mères célibataires ont bénéficié au 36 ateliers de sensibilisation sur "le genre , la violence basée sur le genre et les discriminations vécus par les mères célibataires et leurs enfants

60

jeunes collégien.ne.s et lycéen.ne.s ont bénéficié aux ateliers de sensibilisation sur "le genre et les masculinités positives"

7. COMMUNICATION



 **190.934**

internautes ont été atteints via Facebook, La page a enregistré **28,6K** visites en 2024, soit une augmentation de la fréquentation de **122.5%** par rapport à 2023.

La page Facebook de 100% Mamans compte plus de **8,497** abonnés.



 **40.799K**

internautes ont été atteints via Instagram, générant **1,4K** interactions sur les posts de la campagne RhizHommes et des activités de l'association. La page Instagram a été boostée en 2024, grâce à la campagne de communication et de sensibilisation RhizHommes.

La page Instagram de 100% Mamans compte **1,293** abonnés.

— Exposition virtuelle: "DANS MA PEAU"

Dans le cadre de sa mission de sensibilisation et de plaider en faveur des mères célibataires et de leurs enfants au Maroc, l'association 100% Mamans poursuit ses caravanes de sensibilisation à travers différentes régions du pays. À travers ces initiatives, l'association cherche à déconstruire les préjugés, à lutter contre la stigmatisation et à favoriser une meilleure compréhension des réalités vécues par ces femmes et leurs enfants.

L'un des outils phares de cette campagne est l'exposition virtuelle "Dans ma peau", un dispositif immersif permettant au public de se mettre dans la peau d'une mère célibataire et d'expérimenter, même symboliquement, les défis quotidiens qu'elle doit relever. Grâce à cette approche interactive, 100% Mamans encourage le dialogue et la réflexion autour des discriminations et des exclusions dont ces femmes sont victimes dans la société marocaine.

En 2024, la caravane a sillonné plusieurs villes du Maroc, rencontrant des citoyens, des associations locales et des acteurs institutionnels pour engager la discussion et mobiliser autour de cette cause essentielle. Les escales de cette année ont permis d'atteindre un large public et de renforcer la prise de conscience sur les droits et la dignité des mères célibataires.



Le nombre de personnes touché est: **435** dont **300** femmes et **135** hommes
Les villes ayant accueilli la caravane en 2024 sont les suivantes :

Tanger: **103**
Fes: **65**
Ifran: **93**
Alhociema: **15**
Ajdir: **12**
Rabat: **53**
Beni Mellal: **05**
Khenifra: **05**
Marrakech: **84**



Expérience virtuelle soutenue par la précieuse contribution de Selma, Léna, Anne et Karim Barday avec la collaboration de Carol et Alexandra de Finding Roots and Wings

8. RADIO MÈRES EN LIGNE



Radiomeresenligne.com est une radio communautaire, outil d'expression qui permet aux mamans célibataires de prendre la parole dans les espaces public

4,3K

visites ont été enregistrées sur le site de la radio communautaire des mamans célibataires de l'association. Ce trafic est généré par 4.3K visiteurs sur une plateforme web entièrement refondée en 2021 dans le cadre d'un projet mené avec la DWA (Deutsche Welle Akademie) qui accompagne également la formation des animatrices communautaires.

37

émissions ont été réalisées au cours de l'année, animées par une équipe de 12 mamans formées à la technique de la radio.

7

séries d'émissions composent la grille des programmes.

10

animatrices radio on bénéficié d'un modules de formation de montage audio dans le cadre d'un projet mené avec la DW Akademie



Opérations spéciales

année 2024



Opération de distribution des Kits scolaires

50 kits scolaires ont été mis à disposition des enfants. Ces kits étaient sous forme de Cartables, avec trousse remplie de fourniture scolaire de base. Afin d'assurer un bon déroulement de leur année scolaire et ont faciliter leur intégration dans les classes de cours.



Campagne de circoncision des enfants

11 enfants ont bénéficié de circoncision. et cela à l'initiative de groupe de jeunes Enfant protégée, dans un cadre conviviale plein de joie et de bonne moments.



Opération de distribution de vêtements DE L'IDE

40 kits de vêtements ont été distribués, afin d'entrer la joie de l'Ide sur nos enfants, et cela, à l'initiative de notre généreux donateur Hilton.



Ftor collectif Ramadan 2024

Organisation d'un ftor collectif convivial avec la présence des mamans et leurs enfants ainsi que tous les membres de l'association sans oublier nos généreux donateurs de la fondation Crédit du Maroc.

Le dispositif de formation et insertion professionnelle

34%

C'est le résultat obtenu sur l'insertion par le salariat ou l'entrepreneuriat en résistant aux difficultés vécues par les collectifs, suite aux répercussions de la conjoncture économique et politique internationales.



année 2024

Le dispositif Formation, Insertion et Entrepreneuriat vient comme solution à une autonomisation socioéconomique de la maman, il est mis en place depuis 2014 et amélioré en continu pour s'aligner aux changements des conjonctures et profils des mamans. Il est axé sur un processus méthodologique de prise en charge allant du diagnostic du profil (écoute active, activités de découverte de soi) jusqu'à la mise en œuvre du plan d'action du projet professionnel défini. A ceci, s'ajoute tout l'accompagnement pendant le processus (développement des compétences transversales et entrepreneuriales et mise à niveau des profils, renforcement des compétences techniques du métier choisi, mise en relation avec les employeurs et saisie des opportunités de stage et embauche) en concertation avec le dispositif psychosocial.

149

jeunes femmes ont été accompagnées par le guichet d'insertion jusqu'à la définition de leur projet professionnel **dont 98 nouvellement inscrites en 2024.**

40% des femmes accompagnées sont des mères migrantes d'origine subsaharienne.

87

mères célibataires ont participé à des ateliers de renforcement ou d'améliorations de leurs compétences transversales, dont **55** ont assisté à des ateliers de **sensibilisation en informatique**, **56** en renforcement de **langue française** et **30** en **langue arabe**.

46

actes d'insertion professionnelle (35 en salariat et 11 en auto emploi) ont été réalisés, en faveur de ces mamans. Pour y parvenir 100% Mamans s'est appuyée sur un réseau de plus de **45** entreprises partenaires .



30

LA VOIE DE L'AUTOEMPLOI

Durant l'année 2024, le guichet autoemploi a poursuivi son processus d'accompagnement en pré et post création

47

mamans célibataires ont été accueillies au guichet auto-emploi, pour améliorer leur autonomisation socioprofessionnelle par l'entrepreneuriat social et solidaire. Parmi celles-ci, **59%** sont des femmes migrantes d'origine subsaharienne



	Mar	%	Sub	%	Total
Sensibilisé/Initié à l'entrepreneuriat	19	40%	28	60%	47
Accompagné	10	40%	15	60%	25



L'association a démarré cette année une nouvelle méthode d'encouragement des mamans dans le cadre de la commercialisation de leurs produits **en faisant appel à elles pour des prestations externes**. A travers cette stratégie, **2 mamans autoentrepreneures** ont eu l'opportunité de démontrer leur capacité à gérer leur projet, en terme commercial et opérationnel d'un côté, et d'avoir les retours des consommateurs quant à la qualité de leurs produits d'un autre en notant les options d'amélioration.



3

Comités de financement ont été organisés pour sélectionner et appuyer les projets les plus aboutis.

16

Visites post création ont été effectuées, en parallèle, afin de continuer le processus d'accompagnement des porteuses de projet financées.

25

des bénéficiaires qui se sont présentées au guichet ont démarré leur processus d'initiation à l'entrepreneuriat afin de créer leur propre projet.

Quelques bénéficiaires ont été identifiées et accompagnées plus tard dans l'année, et ont terminé leur processus en 2025.

	Mar	%	Sub	%	Total
Business plan finalisé	3	21%	11	79%	14
Comité (participante)	3	21%	11	79%	14
Financée	3	21%	11	79%	14
1 ^{er} visite	1	14%	6	86%	7
2 ^{ème} visite	1	14%	6	86%	7
3 ^{ème} visite	0	0%	2	100%	2

FORMATIONS ET ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS



83

mères célibataires ont suivi une formation d'initiation à un métier : Cuisine & Traiteur solidaire, Confection industrielle, dont 66 nouvellement orientées aux ateliers de formation en 2023. 39% appartiennent au collectif migrant d'origine subsaharienne.

73

mères célibataires ont pris part aux différentes brigades de production des Activités génératrices de revenus (AGR) de 100% Mamans : Traiteur Solidaire, fabrication de bijoux textiles originaux ou sous-traitance textile ou service à la personne.



ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE...

Nos clients du Traiteur Solidaire

40 Clients particuliers

ASSOCIATIONS/ONG/FONDACTIONS

- Fondation Apprentie d'Auteuil
- Eglise Catholique de Nador (DDM)
- Casal del infants
- Enfants du Maroc
- Fondation Hiba
- Beautangis
- Fondation Art Explora
- Holy day beach
- Moroccan CISE
- Association CSJ
- Al Mustaxarin



ENTREPRISES

- Jacob delafon
- Bricoma
- Institut SIST



INSTITUTIONS

- Ecole Berchet
- Institut Français
- Consultat de France



Faits marquants

année 2024



- La constitution du groupe du comité des enfants, constitué de 14 adolescents âgés entre 11 et 15 ans, qui sont des enfants des mamans célibataires. Cela est dans l'objectif de renforcer leurs capacités en matière des droits des enfants, et favoriser leur participation active dans les activités de l'association, à travers des ateliers et des activités sociales, psycho-éducatives, culturelles, et artistiques adaptées à leurs âges.

- la constitution officielle de la première coalition de La Défense des droits des mères célibataires et leurs enfants au niveau national « L'Alliance associative des droits des mères célibataires et leurs enfants au Maroc »



Faits marquants

année 2024



- Organisation et participation de l'association à la communauté de pratiques et de savoir (CPS) de la Fondation Apprentis d'Auteuil. En effet, notre ville a été sélectionnée pour accueillir cet événement annuel et international, accueillant plusieurs représentants des associations, oeuvrant pour l'accompagnement des familles vulnérables, venus d'autres pays d'Afrique ainsi que quelques pays d'Europe et de l'Amérique latine.



- Participation de l'association, à travers son stand traiteur, à l'événement culturel organisé par la Fondation Art Explora au niveau du port de Tanger, où les visiteurs ont pu déguster les produits préparés par les mamans bénéficiaires.
- 100% Mamans remporte le prix des 'Moroccan Social Innovation Awards (MSIA) 2024



Faits marquants

année 2024

- Organisation des 1ères Assises : « Pour l'élimination de toutes les formes de violence à l'encontre des mères célibataires et leurs enfants au Maroc »



- Visite de Mme Loubna Doua, et Mme Nadia les substituts du Procureur du Roi



- Présentation de la performance artistique « Venez vivre mon histoire », organisée par l'association 100% Mamans en collaboration avec l'association Gorara. Un moment riche en émotions où 15 mamans ont partagé leurs parcours pleins de courage.

Parmi les visites...

année 2024

Visite des partenaires TAMS (Tunisie) et ACPP (Espagne)



Visite de l'Association italienne OVCI La Nostra Famiglia et d'Al.Bi.



Visite des représentantes de la mairie de Barcelone et du département féministe de la mairie



Visite de la direction de AIDA



Visite de l'association Gibraltar



Visite de Mme Elodie Martin, responsable de programme à la DCI-Monaco,



Visite de Messieurs Pascal Bourdillat, président de l'association canadienne Cinéastes sans frontières, et Knut Felberg, conseiller aux affaires de migration à l'ambassade de Norvège,

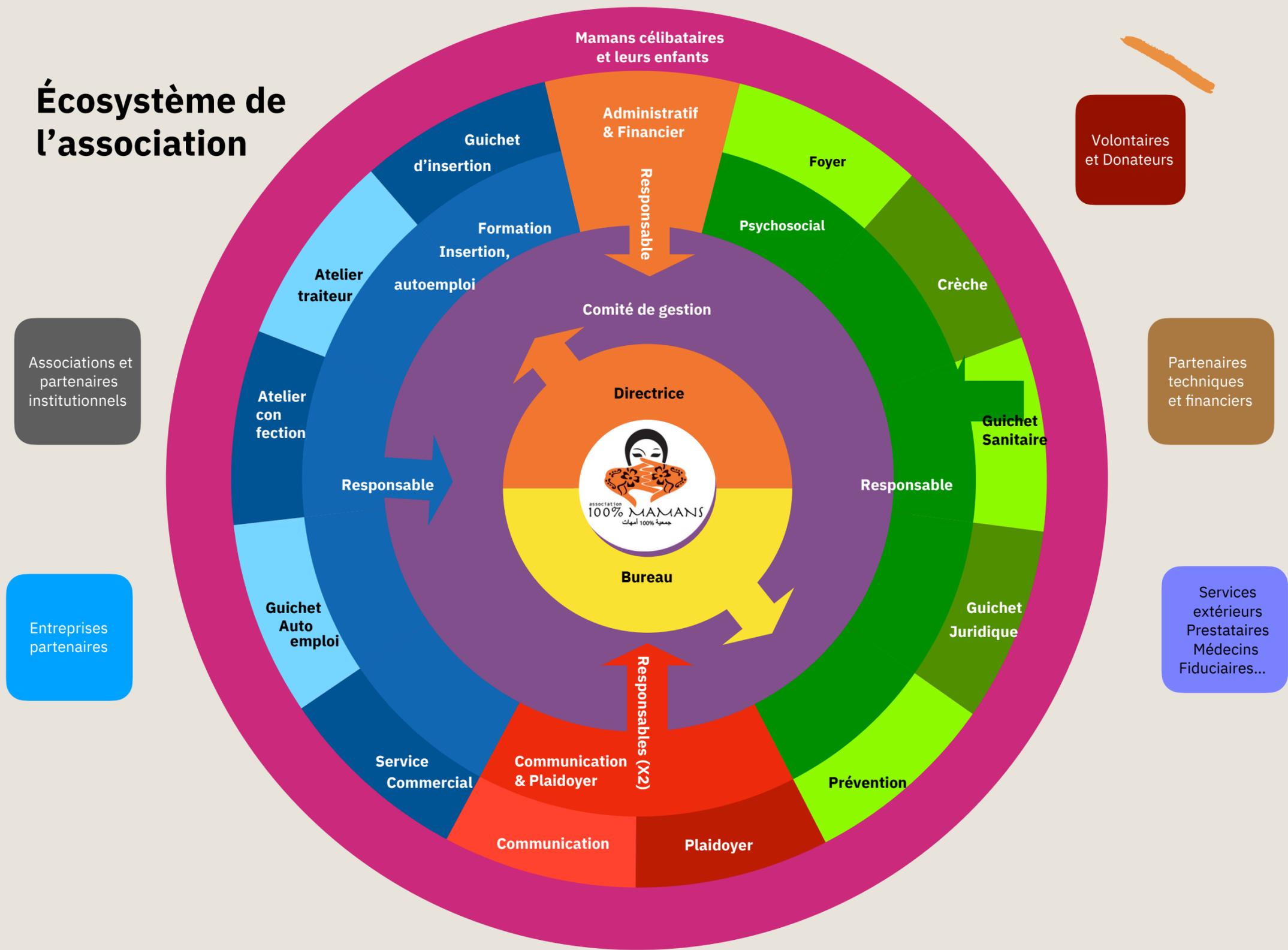


Visite de la communauté de pratiques et de savoir de la fondation Apprentis d'Auteuil



organigramme de l'association

Écosystème de l'association





Contactez Nous



Accueil: 0539-38-15-20
Commercial 0666-20-56-92
Permanence : 0666-20-56-96



centpourcentmamans



<https://centpourcentmamans.com/>



Contact@centpourcentmamans.com



Hay Ennasr, Rue 13, N°53
Tanger - Maroc

